

# L'apprentissage bat de nouveaux records en France

**EMPLOI** Le nombre de contrats a progressé de 14 % l'an dernier pour arriver à 837.000. L'objectif du million pourrait être atteint dès 2024.

La croissance est moins vive, mais le résultat reste flatteur. Le nombre de contrats d'apprentissage signés l'an dernier a de nouveau augmenté de 100.000, pour atteindre 837.000, soit une progression de 14 %. Un nouveau record, 2,7 fois supérieur à ce qu'il était en 2017, avant la réforme Pénicaud qui a libéralisé le fonctionnement de l'apprentissage. Si ce rythme se maintient, l'objectif de 1 million par an fixé par Elisabeth Borne sera atteint dès 2024. « *On a changé de planète* », se félicite-t-on dans l'entourage de la Première



Anne-Christine Foujoulat/AFIP

ministre, qui présentera les chiffres ce vendredi, à l'occasion d'un Conseil national de la refondation (CNR) jeunesse consacré à l'insertion professionnelle. Même les secteurs d'activité historiquement peu ouverts à cette forme d'embauche de jeunes en alternance, comme le sanitaire et le social, s'y sont convertis. La répartition des nouveaux contrats par secteurs d'activité se rapproche ainsi de celle de l'emploi. Autre fait notable, la répartition par niveaux de diplôme semble s'être stabilisée. // **PAGE 5**

## FRANCE

# Nouveau record pour l'apprentissage en 2022

## FORMATION

**Le nombre de contrats d'apprentissage a progressé de 14 % l'an dernier pour atteindre 837.000, battant un nouveau record, selon des chiffres qui seront présentés ce vendredi par Elisabeth Borne.**

**Alain Ruello**  
@AlainRuello

Après les taux de croissance quasi exponentiels de 2020 et 2021, en partie dus aux mesures de soutien gouvernementales, l'apprentissage

est rentré dans une phase de normalisation, ce qui n'enlève rien à la performance enregistrée l'année dernière. De fait, le nombre de contrats signés a de nouveau augmenté de 100.000 pour atteindre 837.000, soit une progression de

14 %, toujours notable, compte tenu des volumes désormais atteints.

A ce niveau, le nombre de contrats signés en 2022 marque un nouveau record, 2,7 fois supérieur à ce qu'il était en 2017, c'est-à-dire avant la réforme Pénicaud, qui a



libéralisé le fonctionnement de l'apprentissage. Si ce rythme se maintient, l'objectif de 1 million par an fixé par Elisabeth Borne sera atteint dès 2024. « *On a changé de planète* », se félicite-t-on dans l'entourage de la Première ministre, qui présentera les chiffres ce vendredi, à l'occasion d'un Conseil national de la refondation (CNR) jeunesse consacré à l'insertion professionnelle.

### Plus de 10.000 handicapés

Même les secteurs d'activité historiquement peu ouverts à cette forme d'embauche de jeunes en alternance, comme le sanitaire et social, s'y sont convertis. La répartition des nouveaux contrats par secteurs d'activité se rapproche globalement de celle de l'emploi, même si le BTP ou l'artisanat restent surreprésentés.

Dans le détail, 811.511 contrats ont été conclus dans le privé, les ETI (entre 250 et 999 salariés) s'engageant de plus en plus, et 25.500 dans le public, les deux pans d'effectifs progressant du même ordre. Porté par l'obligation pour les centres de formation d'apprentis (CFA) de disposer d'un référent et par des aides financières, le nombre de handicapés recrutés a fait encore mieux (+21 %) pour franchir le cap des 10.000 l'année dernière.

Autre fait notable, la répartition par niveaux de diplôme semble s'être stabilisée. Les niveaux bac ou infra, qui représentaient le gros des bataillons historiques, ont repris des couleurs depuis la réforme, mais progressaient moins vite que ceux du supérieur, partis de plus loin. Bac et CAP représentent près de 4 apprentis sur 10, sachant que l'engouement pour le supérieur a participé à l'amélioration de l'image de l'apprentissage, assurent les CFA et organisations professionnelles. Au passage, nombre de jeunes qui n'en avaient pas les moyens ont pu poursuivre leurs études en étant payés.

### Focus sur la qualité

Pour quels résultats en termes

d'insertion professionnelle ? En moyenne, 6 jeunes sur 10 diplômés en 2021 étaient en emploi durable – CDI ou CDD de plus de six mois – six mois après la fin de leur cursus. Et même plus de 7 sur 10 dans les formations liées à l'énergie, la chimie ou la métallurgie. Cet effet emploi reste peu ou prou constant au fil des ans, mais, aux yeux du gouvernement, il prouve que qualité rime toujours avec quantité, d'autant que ces chiffres doivent s'apprécier en tenant compte des jeunes qui poursuivent leurs études.

Le chantier de la qualité de la pédagogie dispensée dans les CFA fait néanmoins l'objet, depuis septembre, de rencontres entre les intéressés et la ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels, Carole Grandjean. Même si on attend une étude précise de la Dares sur le sujet, le taux brut de rupture de contrat – 1 sur 4, selon la fondation Adecco, le cabinet Quintet Conseil et l'association Walt – reste préoccupant, même s'il ne prend pas en compte ceux qui en signent un autre ou qui se relancent, en lycée pro notamment.

Outre les questions liées au renforcement des contrôles pédagogiques, qui pourraient donner lieu à des mesures dans le projet de loi « plein-emploi » attendu d'ici à l'été, Carole Grandjean doit en principe mener des concertations sur le financement de l'apprentissage, une fois la réforme des retraites entérinée. Compte tenu des volumes atteints, il est de facto insoutenable sans investissement de l'Etat, la seule taxe d'apprentissage payée par les entreprises n'y suffisant pas. ■

## Pas de fraudes à l'apprentissage finalement

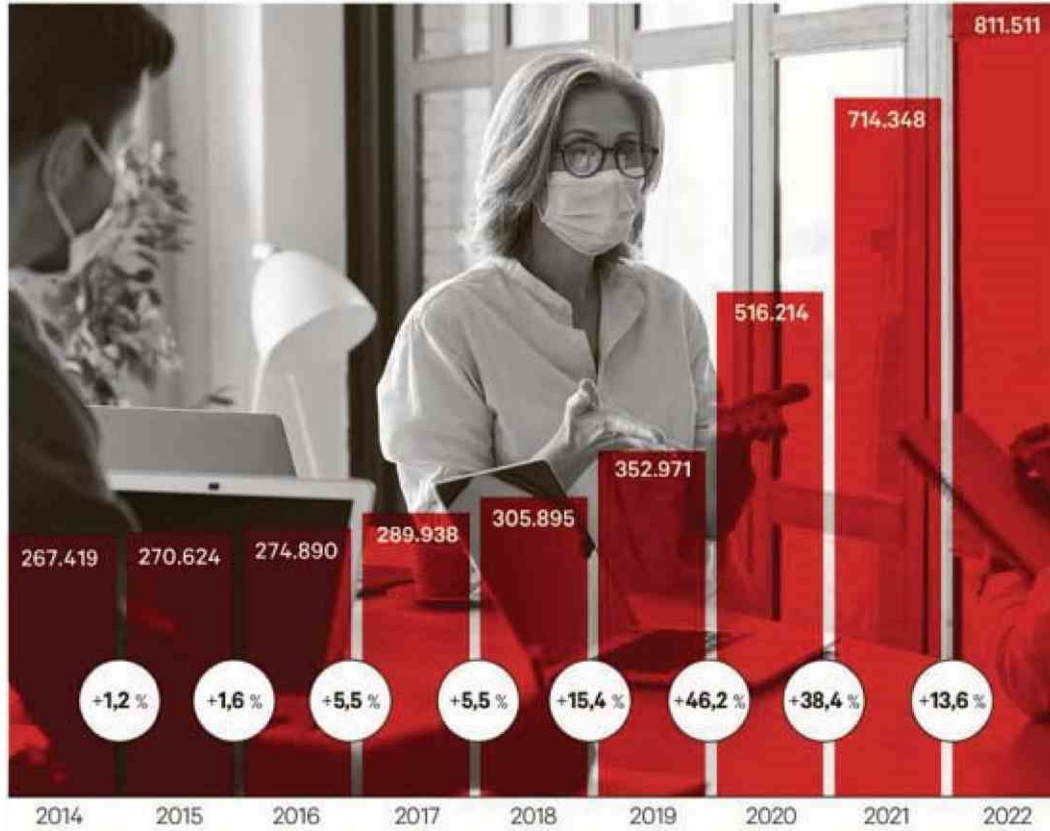
Soupçonnés fin 2020 d'avoir profité des aides de l'Etat au détriment de leurs apprentis, une dizaine d'établisse-

ments du supérieur ont été blanchis après enquête du ministère du Travail. La mesure en question consistait à toucher 500 euros pendant six mois maximum pour conserver les jeunes en mal d'employeur, à un moment où le Covid faisait craindre un tsunami pour leur emploi. L'enquête a montré que ces établissements les avaient bien aidés à trouver un contrat tout en les formant le temps d'y parvenir.

La répartition par secteurs d'activité se rapproche de celle de l'emploi.



### Apprentissage : le nombre de contrats signés par an dans le privé multiplié par trois depuis 2014



«LES ÉCHOS» / SOURCE : MINISTÈRE DU TRAVAIL, DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION / PHOTO : SHUTTERSTOCK

